



ACTUALITÉ TRIBUNE

« LE NUMÉRIQUE RÉINTRODUIT L'ARTISANAT DANS LES PROJETS »



© Agence Moatti-Rivière

Alain Moatti,

architecte, fondateur de l'Agence Moatti-Rivière, membre de l'Académie d'architecture

« À l'heure actuelle, force est de constater que les détails de l'architecture – façades, systèmes et aménagements intérieurs – témoignent d'une sorte de mondialisation de l'apparence qui tient au fait que la majorité des produits et matériaux de construction sont manufacturés. En France, les quelque 60 000 normes qui façonnent le bâtiment participent également à cette standardisation. Y déroger implique de passer par une procédure d'Atex (Appréciation technique d'expérimentation). Ce fut le cas en particulier pour deux de nos réalisations récentes, la coque suspendue de l'auditorium de la Banque de France (2012) et le plancher de verre et les façades en vitrages à double courbure réalisés au premier étage de la tour Eiffel (2014).

« La démarche partenariale avec les industriels permet de développer de nouvelles expertises et de nourrir la réflexion menée sur les détails de conception. »

Mais il est cependant possible de se glisser dans les interstices de la réglementation, dès lors que l'innovation se limite aux éléments non fonctionnels du projet. Nous en faisons notamment la démonstration avec un lustre monumental de 450 m², constitué de 50 000 tubes, destiné à la reconversion du couvent des Franciscaines, à Deauville (14), et dont l'invention repose sur un dialogue avec nos partenaires industriels. Dialogue d'autant plus fécond et prometteur que le recours au numérique a été l'occasion de réintroduire de l'artisanat – au sens de composants non standardisés – au cœur du projet.

En effet, certains fabricants disposent désormais des mêmes outils numériques que nous, architectes. Il est donc possible de leur transmettre nos fichiers 3D de conception, qui seront lus directement par leurs machines dédiées à la coupe du bois, à la fabrication du verre, à la torsion des profilés métalliques... Cette évolution des savoir-faire est, bien sûr, progressive. Par exemple, pour le moment, seules trois entreprises en Europe sont à même de produire des verres cintrés à simple ou double courbure : Sunglass (Italie), Cricucia (Espagne) et Tambest (Finlande). Cette dernière, qui est à l'origine spécialisée dans les cockpits d'avion, s'ouvre depuis peu au bâtiment. Il est intéressant d'observer à cet égard que la transition numérique du secteur est en partie tirée par des fabricants qui sont extérieurs à l'univers de la construction.

Ce principe de démarche partenariale avec les industriels, appuyée sur les progrès de la technologie, ne peut que profiter à l'innovation, en ce qu'elle permet de développer de nouvelles expertises et de nourrir la réflexion menée sur les détails de conception. Le Prix Duo@Work* vise précisément à l'encourager. Il faut cependant noter que ce gain de liberté ne pourra se déployer à grande échelle que s'il modifie favorablement les méthodes de mise en œuvre, permettant aux entreprises de la construction de gagner en efficacité ou en sécurité sur les chantiers. Toute la question étant de savoir si celles-là sont prêtes, elles aussi, pour cette transition ! » ■

* Présidé par Alain Moatti, organisé par l'Unfsa Île-de-France et l'association Duo@Work, en partenariat avec le salon Architect@Work Paris.